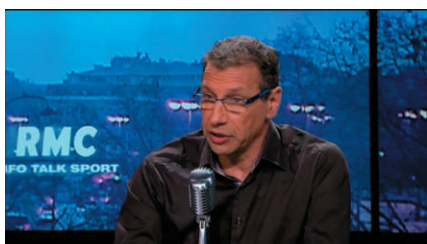


INTERVIEW DE FRANK ALÉTRU, PRÉSIDENT DU SYNDICAT NATIONAL D'APICULTURE



Frank ALETRU sur RMC contre les insecticides néonicotinoïdes

AdF : Bonjour Frank ALÉTRU, pour les lecteurs de L'Abeille de France qui vous découvrent aujourd'hui, pourriez-vous nous résumer votre parcours professionnel ?

Après avoir travaillé dans les prototypes industriels, puis comme pilote en sports mécaniques, c'est en 1979 que j'ai acheté mes trois premières ruches, réalisant un projet qui couvrait depuis l'âge de mes seize ans, motivé par une envie de changement radical de façon de vivre. Apiculteur totalement débutant, j'étais alors membre de l'association des Apiculteurs de Meudon (Hauts-de-Seine) ; je suivais les cours dispensés au Jardin du Luxembourg par la Société Centrale d'Apiculture, dont je fréquentais également la bibliothèque, rue Pernety, à PARIS.

Après une formation professionnelle en apiculture au sein du CFPPA de Hyères, suivie de quelques stages chez des apiculteurs, je me suis installé en Vendée en 1983, avec 200 ruches.

Aujourd'hui, j'exploite plus de 2000 colonies, réparties entre ruches, ruchettes et nucléis, sur deux entreprises orientées vers la production de miel et le conditionnement, ainsi que la production d'essaims et de reines, et induisant six emplois permanents.

Je ne suis pas frappé d'amnésie cependant... et je n'ai jamais oublié l'apiculteur débutant que j'ai été. C'est pourquoi, au cours de mes différents mandats de syndicaliste, j'ai veillé à ne jamais opposer le monde des petits producteurs à celui des professionnels.

AdF : Justement, parlons syndicalisme : Quand et pourquoi vous êtes-vous engagé dans le syndicalisme apicole ?

Dès mon installation, j'ai adhéré au syndicat apicole départemental « L'Abeille Vendéenne » ; puis, après une quinzaine d'années d'apiculture prospère - comme l'ensemble de mes collègues en zones de grandes cultures, j'ai subi de plein fouet des pertes massives de récoltes et de colonies, générées, à partir de 1996, par la mise en culture de tournesols et de maïs issus de nouvelles semences enrobées à base de néonicotinoïdes.

Compte tenu du rapport de force inégal entre les firmes multinationales et la filière apicole déjà divisée en de multiples syndicats, j'ai été en 1997 l'un des initiateurs de la fameuse « Coordination des Apiculteurs de France ». Elle avait pour objet de réunir toutes les familles syndicales en vue

d'une lutte collective contre certains pesticides responsables de la destruction de nos ruchers. J'en ai été le porte-parole durant plusieurs années et jusqu'à son terme. Cette union a été salutaire à l'apiculture française. Elle a permis d'organiser les grandes manifestations des années 98 et suivantes, qui ont contribué à notamment à informer le grand public de nos problèmes, grâce aux médias, qui nous ont majoritairement soutenus.

Ayant mis le doigt dans l'engrenage du syndicalisme, face aux nombreuses autres difficultés auxquelles était confrontée l'apiculture et aux graves menaces environnementales, il ne m'a pas été possible de renoncer à cet engagement.

J'assume la présidence du syndicat départemental de L'Abeille Vendéenne et celle du GDS Apicole Départemental. Grâce à une écoute attentive et une sensibilité particulière de nos élus départementaux et régionaux, j'ai pu obtenir des aides économiques pour tous les apiculteurs - possesseurs d'au moins une ruche ! Ces aides ont permis la mise en œuvre d'une lutte collective contre la varroase, par alternance de matières actives - et de générer, par ailleurs, une adhésion au GDS apicole de 95% des apiculteurs de Vendée ! Ce type d'aide collective devrait être généralisé à l'ensemble du territoire national.



Intervention de Frank ALETRU à Sophia Antipolis pour les 40 ans de l'ANSES

Au cours des années passées, j'ai pu apporter ma contribution à plusieurs syndicats nationaux sur différents dossiers et selon les urgences du moment. A l'issue de deux mandats au sein du Syndicat National d'Apiculture, en qualité de Vice-président, le Conseil d'administration vient de me confier la responsabilité de la présidence, pour succéder à Yves VEDRENNE, qui a su diriger le SNA et assurer la publication de notre magazine apicole durant de longues années, et dont je salue le dévouement à la cause apicole.

Mon éthique syndicale restera inchangée : défendre l'abeille et tout mettre en œuvre pour qu'une apiculture plurielle et économiquement durable puisse continuer de coexister dans l'harmonie, le respect et la solidarité - conditions indispensables à sa survie.

Adf : Pour défendre les intérêts de l'apiculture, vous avez dû vous impliquer aussi dans le domaine scientifique. - Pouvez-vous nous en parler ?

C'est dans le cadre du dossier Gaucho/Régent, dès 1997, que j'ai dû entrer en contact avec le monde de la Recherche. Nos constats de terrain devaient être traduits en langage scientifique d'« apidologues ». J'ai d'abord rencontré les chercheurs du CNRS et de l'INRA, membres du Comité Scientifique et Technique de l'Enquête Multifactorielle. Puis, des réunions de travail plus fréquentes ont été organisées

par les laboratoires, selon leurs différentes spécialités, qui m'ont contraint à rendre compte d'analyses de plus en plus précises. Ainsi s'est développée peu à peu une collaboration étroite avec un grand nombre de scientifiques, au sein des laboratoires publics et indépendants.

Face au constat de carences, nombreuses, en matière d'évaluation du risque et d'homologation des pesticides, il a fallu élaborer un argumentaire pertinent pour justifier la réactivation du groupe de travail « Méthodes-Abeilles-Pesticides » (ex «Groupe Abeilles»). Ce comité d'experts a aujourd'hui pour mission de rédiger les protocoles de nouveaux tests d'homologation, indispensables à une évaluation sérieuse, et maintenant exigés dans les Guidelines de l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments). Cette réactivation a pu être réalisée avec succès en 2006, grâce à une pression efficace exercée auprès du Ministre de l'Agriculture d'alors, M. Hervé GAYMARD, par l'ONG « Terre D'Abeilles ». Ce groupe de travail, au sein duquel je siège depuis 2006, a contribué notamment à la rédaction des protocoles du test larvaire et du test du retour à la ruche.

En 2010, l'Agence Européenne pour l'Environnement (EEA) m'a invité à Copenhague afin de présenter une synthèse du risque que représentent les néonicotinoïdes pour les pollinisateurs.



Frank ALETRU et David GEE, président de l'AAE à Copenhague

Le sérieux des arguments et des accusations successivement présentés, étayés et confirmés par les travaux des scientifiques, ont permis d'établir des passerelles de communication et d'échanges constructifs avec l'ANSES.

D'ailleurs, dans ses dernières recommandations au ministère de l'Agriculture, l'ANSES a confirmé

son soutien à la modification de l'arrêté « Mention Abeilles », visant à obtenir l'interdiction de toutes pulvérisations de pesticides sur les cultures en fleurs en journée.

L'Institut Technique et Scientifique Apicole (ITSAP) fournit aujourd'hui des données précieuses à l'apiculture française, que le syndicalisme devra exploiter et relayer auprès de l'administration, pour contribuer à influencer les prises de décisions politiques en faveur de notre filière.

AdF : Vous considérez que ces connaissances scientifiques ont permis « d'ouvrir des portes ». De quelles « portes » parlez-vous ?

D'année en année, progressivement, le bien-fondé des accusations des apiculteurs contre certaines familles de pesticides ne pouvait plus être démenti, tant les conclusions des différentes études scientifiques confirmaient nos thèses. Cette situation a incité de nombreux parlementaires à nous soutenir, nous ouvrant ainsi les portes de l'Assemblée Nationale. Par deux fois en 2015, j'ai été personnellement invité à m'

exprimer, notamment à la tribune de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, pour y défendre nos positions vis-à-vis des pesticides ; puis une nouvelle fois en ce début d'année 2017 sur proposition de deux parlementaires, dans le cadre d'un colloque « Abeille et pollinisation ».

En 2016, des parlementaires courageux ont fait le maximum pour dénoncer à nos côtés cette espèce de « négationnisme » régnant au sein du Ministère de l'Agriculture à propos de la responsabilité des pesticides dans la surmortalité des abeilles. (Refus d'objectivité ou manque de courage politique ?...) La ténacité et la détermination ont payé : un vote majoritaire pour l'interdiction des néonicotinoïdes a été enfin obtenu le 20 Juillet dernier à l'Assemblée Nationale !

AdF : Apiculture et ONG environnementales doivent se rapprocher. Selon vous, pourquoi ?

Quand on évoque la disparition des abeilles, la perte de la biodiversité, émergent inévitablement la responsabilité des pesticides et leurs impacts indéniables sur la santé humaine. Ces graves sujets de société sont dénoncés et combattus par de nombreuses ONG, créées aussi bien par des consommateurs, des scientifiques ou encore par des professionnels de la santé.

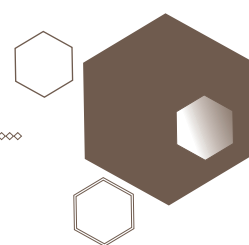
Nos positions se rejoignent. Les rapprochements s'imposent tout naturellement pour mieux faire entendre nos voix auprès des instances gouvernementales et influencer les prises de décisions urgentes en matière de protection sanitaire et environnementale. Je pense même qu'à l'avenir, nous devons être plus fermes dans nos revendications en changeant – peut-être – de ton !

AdF : Et que pensez-vous des relations entre apiculteurs et agriculteurs ?

Les apiculteurs sont le plus souvent des paysans sans terre. Il est évident que notre filière souffre d'un déficit important de reconnaissance, et que l'enseignement agricole néglige l'information relative à l'impact agro-économique de la pollinisation entomophile, pourtant élémentaire et si important. Notre filière doit créer des passerelles de communication vers les structures techniques agricoles et vers les agriculteurs pour les convaincre qu'il est de leur intérêt de prendre en considération des fondamentaux simples, tel celui de CHATEAUBRIANT qui affirmait que «L'abeille est l'avant-garde du laboureur ». Leur rappeler aussi qu'il ne nous est pas possible d'accepter que le modèle de l'agriculture intensive se développe au détriment de notre filière. Il nous faut aussi faire la promotion des itinéraires techniques agricoles qui n'engendrent ni la destruction des milieux, ni la ruine de la santé publique.

AdF : Vous avez connu la première interprofession « INTER-MIEL » ; il est aujourd'hui question d'en créer une nouvelle. Qu'en pensez-vous ?

La première Interprofession créée en 1987, et qui a cessé d'exister en 1990, n'a pas laissé de souvenir très positif.



Aujourd'hui, nous nous heurtons à deux problèmes majeurs :

- Notre niveau de production actuel de miel à la ruche est très bas : le tiers seulement de ce que nous produisions il y a vingt ans.

- Nos taux de pertes annuelles de cheptel : encore trop élevés pour que nos exploitations retrouvent leur compétitivité.

Nous constatons en particulier depuis six mois une chute des cours du miel en gros sur le marché national, ainsi que des importations massives de miels adultérés qui entrent sans difficultés dans une Europe « passoire », déséquilibrant totalement les marchés et fragilisant les exploitations apicoles.

La mise en place d'une nouvelle interprofession se justifie, sous réserve qu'elle contribue à réduire le taux de surmortalité des colonies, à relever le niveau de la production nationale de miel et à permettre de le vendre à un prix juste et rémunérateur.

Autre point préoccupant : la contribution financière des apiculteurs au fonctionnement de cette interprofession ne devra pas être une charge supplémentaire. Elle devra être indolore pour les exploitations apicoles déjà trop fragilisées.

AdF : Compte tenu de votre analyse de la situation de l'apiculture française, quelle sera la position du SNA pour contribuer à l'améliorer ?

Plus que jamais, le Syndicat National d'Apiculture sera aux avant-postes du combat pour la défense de l'apiculture, de l'abeille et de tous les apiculteurs : de loisirs, pluriactifs et professionnels.

Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour que prospèrent nos syndicats départementaux et leurs rucher-écoles, ainsi que

notre toute jeune section professionnelle.

Nous soutiendrons notre Institut Technique Apicole.

Nous continuerons d'interpeller sans relâche les nouveaux décideurs du gouvernement, et plus particulièrement ceux du ministère de l'Agriculture et du ministère de l'Environnement. Nous informerons régulièrement les syndicats départementaux des enjeux en cours et des actions qu'ils pourront mener conjointement.

Le conseil d'administration et moi-même comptons sur l'engagement de tous les apiculteurs de France pour poursuivre ce combat. Vous êtes les relais indispensables de nos revendications auprès des parlementaires de votre département ou de votre région.

D'autres enjeux se discutent à Bruxelles. Nous organiserons des regroupements avec nos confrères européens pour mener des actions de grande envergure.

Notre avenir dépendant du courage politique de nos dirigeants, UNISSONS nos forces car nous devrons certainement leur en insuffler !